

SAID AYACHI, PRÉSIDENT DU CNASPS :
« LA DÉCISION DE LA JUSTICE EUROPÉENNE EST UNE
VICTOIRE IMPORTANTE POUR LE PEUPLE SAHRAOUI »

Page 16

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

TEBBOUNE REÇOIT
LE PRÉSIDENT DE
L'AFREXIMBANK

Page 2

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5123 | Jeudi 17 octobre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ALGÉRIE – MAURITANIE

RENFORCEMENT
DE LA COOPÉRATION
MILITAIRE

Page 2

ALGÉRIE- LIBYE

TEBBOUNE RÉSERVE
UN ACCUEIL OFFICIEL
À YOUNES EL-MENFI

Page 3



■ FRONTIÈRES AVEC LE MAROC
CINQ QUINTAUX
DE KIF TRAITÉ SAISIS
PAR L'ANP

Page 16

■ MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961
EN FRANCE

UN CRIME
IMPREScriptIBLE

Page 4

■ EXPOSITION DES PRODUITS
ALGÉRIENS À DOHA

PLUS DE 150
ENTREPRISES
NATIONALES AU
RENDEZ-VOUS

Page 5

MASSACRE DES PALESTINIENS À GHAZA



ALGER REVIENT
À LA CHARGE À L'ONU

Page 3

MASSACRE DES PALESTINIENS À GHAZA

Alger revient à la charge à l'ONU

Face à la folie génocidaire des sionistes contre les palestiniens de la bande de Ghaza, l'Algérie ne pouvait rester indifférente. C'est pourquoi elle a appelé à une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'Organisation des nations unies (ONU). Une réunion qui a été programmée pour la journée d'hier.

PAR KAMAL HAMED

Cet appel de l'Algérie intervient dans un contexte marqué par la multiplication par l'entité sioniste de ses carnages contre les civils palestiniens dans la bande de Ghaza. En effet, la soldatesque sioniste n'y est pas allée de



main morte puisque chaque jour qui passe apporte son lot de désolation alors que la communauté dite internationale se contente, impuissante, de manifester juste des regrets qui sont loin de dissuader les criminels de Tshal. L'Armée sioniste, non contente d'avoir détruit presque entièrement Ghaza a accentué ses bombardements tuant de plus en plus de civils palestiniens. Les bilans des morts sont effarants et ne cessent d'augmenter chaque jour. Autant dire qu'il s'agit d'une folie meurtrière face à laquelle les pays occidentaux se montrent indifférents puisque ils ne font rien pour arrêter ces massacres. Les Etats-Unis, premier allié d'Israël qui lui apporte un soutien indéfectible, ne fait

absolument rien pour faire pression sur les sionistes. L'Algérie, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, n'en est pas à son premier geste diplomatique s'agissant de la défense des palestiniens. A plusieurs reprises la diplomatie algérienne a été très active en appelant, à travers des réunions du Conseil de sécurité, à l'arrêt des hostilités et par conséquent du génocide à l'encontre des Palestiniens. A titre d'illustration de ces efforts les membres du Conseil de sécurité ont voté, au mois de janvier dernier, à l'unanimité pour le projet de communiqué de presse, présenté à l'initiative de la Mission permanente de l'Algérie à New York, qui souligne le besoin urgent

d'élargir le flux d'aide humanitaire aux civils à Ghaza, dans le cadre de la situation humanitaire détériorée suite à l'agression barbare de l'occupant sioniste. Le communiqué approuvé a souligné « le besoin urgent » d'élargir le flux d'aide humanitaire aux civils dans la bande de Ghaza, dans le cadre de la situation humanitaire détériorée suite à l'agression barbare de l'occupant sioniste. Il exhorte également toutes les parties à coopérer avec la coordonnatrice principale de l'action humanitaire et de la reconstruction à Ghaza, Sigrid Kaag, et de lui faciliter sa mission, tel que stipulé dans la résolution 2720. Mais les Etats-Unis ont de tout temps refusé de mettre la pression sur Israël en allant jusqu'à recourir au veto dont ils ont le droit pour faire avorter toute résolution contraignante à l'égard des sionistes. Au mois de septembre dernier l'Algérie a aussi appelé, à une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies, pour « débattre des derniers développements en Cisjordanie et dans la bande de Ghaza, à la lumière de l'escalade des raids des forces d'occupation sionistes en Cisjordanie, et la poursuite du génocide contre les populations de Ghaza ». L'Algérie ne se lassera pas, à chaque fois, de revenir à la charge comme l'a soutenu le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf. **K. H.**

ALGÉRIE – MAURITANIE

Renforcement de la coopération militaire

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, poursuit sa visite officielle en République islamique de Mauritanie, à l'invitation de son homologue mauritanien, le général de corps d'armée Mohamed Belye Cheikh Ould Cheikh Ahmed. Il a été reçu, avant-hier, par le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. À cette occasion, le général d'armée a exprimé sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et lui a remis un message écrit du président Abdelmadjid Tebboune, tout en lui transmettant ses salutations et ses félicitations à l'occasion de sa réélection pour un nouveau mandat à la tête de la République islamique de Mauritanie. Le général d'armée a salué les relations fraternelles qui unissent les deux peuples et a affirmé que l'avenir réserve encore plus d'opportunités pour approfondir les relations bilatérales. Auparavant, le général d'armée avait été reçu par le général de corps d'armée Mohamed Belye Cheikh Ould Cheikh Ahmed, chef d'état-major des armées mauritaniennes, à l'aéroport international de Nouakchott. Après les cérémonies d'accueil, le général d'armée a eu des entretiens bilatéraux avec son homologue mauritanien dans la salle d'honneur de l'aéroport international de Nouakchott. Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et les forces armées mauritaniennes, les deux parties discuteront des questions d'intérêt commun.

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

Tebboune reçoit le président de l'Afreximbank

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier au siège de la présidence de la République, le président de la Banque africaine d'Import-Export « Afreximbank », Benedict Oramah, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Ont assisté à cette rencontre, le directeur de Cabinet à la Présidence de la République, le ministre des Finances et le directeur de la Banque d'Algérie, précise la même source.

R. N.

GENÈVE

La délégation algérienne boycotte le discours du représentant de l'entité sioniste

PAR RACIM NIDHAL

Fidèle à ses principes, l'Algérie refuse toute éventuelle normalisation avec l'entité sioniste et continue d'apporter son soutien indéfectible à la cause palestinienne dans les forums internationaux. La délégation parlementaire algérienne a boycotté le discours du représentant de l'entité sioniste lors de la séance d'adoption de la résolution de la question d'urgence par la 149e Assemblée de l'Union interparlementaire qui se tient à Genève en Suisse.

La délégation algérienne, conduite par le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a quitté la salle au moment de la prise de parole du

représentant de l'Etat occupant. Brahim Boughali avait appelé les membres de l'Union parlementaire arabe à boycotter le discours du représentant de l'entité sioniste à la 149ème Assemblée de l'Union interparlementaire. Le président de l'APN a expliqué que « boycotter le discours du représentant sioniste montrerait l'ampleur de l'isolement de l'entité criminelle au sein de la communauté internationale ». Il a souligné, dans une allocution lors des travaux du 37e Congrès extraordinaire de l'UIPA, tenu en marge de la 149e Assemblée de l'Union interparlementaire, « la nécessité de resserrer les rangs, d'unifier les efforts et de parler d'une seule voix pour affronter l'occupation sioniste qui tend, à travers

les actes de génocide, à effacer la question palestinienne et à poursuivre son expansion, au dépens des pays voisins, la Syrie et le Liban ». Il a également mis en garde contre les conséquences de l'idéologie colonialiste poussant l'entité sioniste à enfreindre les lois, les valeurs et les principes, et a appelé à des initiatives pratiques et constructives pour refonder l'action arabe commune et contrecarrer les tentatives de l'occupation sioniste d'entraîner la région dans une guerre destructrice. Aussi, a-t-il appelé, mardi depuis Genève, les pays arabes à unifier leurs efforts et à adopter une position commune et décisive pour stopper l'entité sioniste et garantir la justice et la sécurité pour la région arabe entière. **R. N.**

GHAZA

Des Palestiniens utilisés par les sionistes comme boucliers humains

PAR LAKHDARI BRAHIM

Pour justifier le massacre qu'elle commet depuis plus d'une année à Ghaza, l'armée sioniste rejette la faute sur le Hamas qui, selon elle, utilise les civils comme « boucliers humains ».

En réalité, c'est l'armée de l'Etat d'occupation sioniste elle-même qui a recours à cette pratique inqualifiable. Ce sont de grands médias internationaux qui l'attestent sur la base d'enquêtes approfondies. Difficile pour les sionistes de crier à la manipulation ou à la propagande des pro-palestiniens. Les médias qui étaient les accusations contre elles ne peuvent être soupçonnés de sympathie pour la Palestine, encore moins pour le Hamas. Il s'agit du New York Times, de la radio britannique BBC et du journal israélien

Haaretz. La chaîne qatarie Al Jazeera a elle aussi apporté sa part de preuves qui accablent les soldats israéliens présents à Ghaza.

A la suite d'une longue enquête de ses journalistes, publiée lundi 14 octobre, le New York Times est formel : l'armée israélienne utilise les Palestiniens comme boucliers humains à Ghaza.

Le journal a pu collecter des témoignages d'anciens détenus palestiniens et même de soldats israéliens qui affirment que les troupes israéliennes ont régulièrement forcé les civils arrêtés à Ghaza à effectuer des tâches mettant leur vie en danger, comme la recherche d'éventuels explosifs à l'intérieur des tunnels.

Le New York Times a été aidé dans son enquête par l'ONG israélienne « Breaking the Silence », qui tente de briser le silence

autour des opérations militaires israéliennes. Les témoignages recueillis sont choquants et accablants. Mohamed Shubeir, 17 ans, affirme avoir été détenu pendant dix jours durant lesquels les soldats israéliens l'ont contraint de marcher, menotté, sur les ruines des immeubles effondrés de Khan Younes ou dans les tunnels à la recherche d'explosifs.

Cette pratique n'est pas nouvelle chez l'armée israélienne. Elle a été utilisée à Ghaza et en Cisjordanie au début des années 2000, avant d'être interdite par la Cour suprême israélienne, rappelle le New York Times. Mais la pratique s'est généralisée dans au moins cinq villes de l'enclave palestinienne depuis le début de la guerre de Ghaza, le 7 octobre 2023, soutient la même source.

L. B.

ALGÉRIE- LIBYE

Le président Tebboune réserve un accueil officiel à Younes El-Menfi

Le président du Conseil présidentiel libyen, Younes El-Menfi, est arrivé, hier mercredi, en Algérie pour entamer une visite officielle. A son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene d'Alger, Younes El-Menfi a été accueilli par le Premier ministre Nadir Larbaoui, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est entretenu, hier, en tête à tête, avec le président du Conseil présidentiel libyen, M. Younes El Menfi.

Pour rappel, Younes El-Menfi a, lors d'un appel téléphonique, félicité le président Tebboune pour sa réélection pour un second mandat. A l'occasion, le dirigeant libyen a fait part de «sa détermination à poursuivre le renforcement des relations entre les deux pays frères au mieux de leur intérêt commun».

De son côté, l'Algérie œuvre à intensifier la coordination avec les pays voisins. Une intention qui s'est traduit par l'appel du président Tebboune à mettre en place un nouveau mécanisme de consultation réunissant l'Algérie, la Tunisie et la Libye. Un appel qui s'est traduit par la tenue une réunion entre les présidents de la Tunisie, de la Libye et de l'Algérie.

Les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye ont souligné, à l'issue de leur 1ère Réunion consultative, la nécessité d'unifier les positions et d'intensifier la concertation et la coordination pour renforcer les facteurs de sécurité, de stabilité et de développement dans la région et accroître sa résilience face aux mutations régionales et aux crises internationales successives. Dans le Communiqué final du «Sommet de Tunis», les dirigeants des trois pays frères, à savoir les présidents M. Abdelmadjid Tebboune, M. Kaïs Saïed et M. Mohamed Younes El-Menfi, réunis au Palais de Carthage, sont convenus de «l'organisation périodique de cette réunion, en alternance entre les trois pays afin de hisser les relations bilatérales privilégiées qui lient chaque pays à l'autre vers une nouvelle étape qualitative axée, au-delà du cadre bilatéral, sur la réflexion et l'action collectives». Ils ont réaffirmé leur conviction commune quant à «la nécessité d'unifier les positions et d'intensifier la concertation et la coordination pour renforcer les facteurs de sécurité, de stabilité et de développement dans toute la région et accroître sa résilience face aux mutations régionales et aux crises internationales successives d'ampleur, dont les répercussions ne peuvent être affrontées par aucun pays individuellement», outre «le besoin urgent pour les trois pays d'avoir une voix audible unifiée et une présence influente et effective dans les dif-



férents espaces d'appartenance régionaux et internationaux».

Les dirigeants des trois pays ont mis en avant «leur pleine disponibilité à s'ouvrir à toute volonté politique sincère et crédible qui partage les mêmes priorités communes constructives pour promouvoir et enrichir cette action collective commune et approfondir l'entente et la coopération au service de la sécurité, de la stabilité et du développement dans la région qu'il convient de mettre à l'abri de la politique des axes et des dangers des ingérences étrangères». Ils ont souligné «l'attachement des trois pays à l'indépendance des décisions nationales, émanant de la volonté de leurs peuples respectifs, leur souci d'établir des relations avec les autres pays et blocs régionaux et internationaux, dans le cadre du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, et leur attachement à un ordre international multipolaire prônant la coopération, la solidarité, la justice et l'équité dans les relations internationales et l'égalité de tous devant le droit international». Ils ont insisté sur la nécessité «d'étendre cette concertation et cette coordination, au-delà des dossiers politiques, à tous les domaines du développement socio-économique au profit des peuples des trois pays, en vue de réaliser leurs aspirations légitimes à la stabilité, la prospérité et l'intégration». Les dirigeants des trois pays ont également «exprimé leur rejet total des ingérences étrangères dans les affaires libyennes et leur soutien aux efforts visant à parvenir à l'organisation des élections à même de préserver l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye et de garantir sa sécurité, sa stabilité et sa prospérité, tout en soulignant le rôle pivot des pays voisins de la Libye en soutien aux autorités libyennes dans le processus de restauration de la stabilité et de la sécurité et dans les efforts de reconstruction». Le communiqué final a, par ailleurs, «condamné avec force les violations quotidiennes flagrantes, les crimes de guerre et le génocide commis contre le peuple palestinien frère, réitérant l'appel urgent à la communauté internationale pour que soit immédiatement mis fin à l'agression barbare, pour

la levée totale du blocus imposé à la bande de Gaza afin de permettre l'acheminement des aides alimentaires et médicales et la poursuite en justice des dirigeants de l'occupation pour leurs crimes».

Les trois dirigeants ont, à cet égard, affiché «leur soutien constant à la résistance du vaillant peuple palestinien pour le recouvrement de tous ses droits historiques légitimes et l'établissement de son Etat indépendant pleinement souverain avec El-Qods comme capitale, ainsi que leur soutien inconditionnel au droit de l'Etat de Palestine de devenir membre à part entière de l'ONU».

Les dirigeants des trois pays ont en outre «mis en garde contre le danger des interventions étrangères dans la région sahélo-saharienne et leurs répercussions sur la paix dans les pays de la région et dans le monde», soulignant la nécessité «de soutenir la sécurité et la stabilité des pays de cette région, de protéger leur souveraineté nationale et leur intégrité territoriale et de renforcer la coopération avec eux en matière économique, commerciale et de développement».

Ils ont également insisté sur la nécessité pour «l'action arabo-africaine commune d'assumer sa responsabilité et son rôle dans le cadre des efforts onusiens visant à mettre un terme à la souffrance sur le plan humanitaire exacerbée du peuple soudanais frère et à imposer la cessation des hostilités et le renoncement à la violence au profit du dialogue comme moyen pour régler la crise au Soudan, tout en préservant ses capacités, sa sécurité, sa stabilité et son intégrité territoriale».

Protection des frontières communes: groupes de travail conjoints pour coordonner les efforts

L'accent a également été mis, dans le document, sur la nécessité «d'approfondir davantage les consultations et l'échange d'analyses, d'évaluations et d'informations sur le phénomène du terrorisme, la traite des êtres humains, le trafic de drogue et le crime organisé, en vue de protéger la région de ces fléaux».

A la lumière des menaces et des défis

auxquels sont confrontés les trois pays du fait des mutations en cours dans la région et dans le monde, et afin de renforcer la coopération et d'activer les efforts conjoints visant à renforcer la capacité de leurs peuples à faire face aux répercussions de la crise économique mondiale, notamment en matière de sécurité hydrique, alimentaire et énergétique, les trois dirigeants sont convenus de «créer des groupes de travail conjoints chargés de coordonner les efforts visant à protéger les frontières communes contre les risques et les conséquences de la migration irrégulière et les autres manifestations du crime organisé».

Ces groupes de travail seront également chargés de «mettre en place une approche participative pour le développement de ces régions, en veillant à unifier les positions et les discours en direction des différents pays frères et amis concernés par le phénomène de la migration irrégulière au nord de la Méditerranée et en Afrique subsaharienne».

Il a également été convenu de «créer un groupe de travail conjoint chargé d'élaborer des mécanismes permettant de mettre en place des projets et des investissements conjoints d'envergure dans des domaines et secteurs prioritaires, tels que la production de céréales et de fourrage et le dessalement de l'eau de mer, ainsi que d'autres projets et programmes de coopération visant à assurer la sécurité hydrique et alimentaire des trois pays».

Il s'agit, entre autres, «d'activer au plus vite des mécanismes conjoints pour l'exploitation des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional, d'accélérer la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique des réseaux de transport d'électricité entre les trois pays et de développer la coopération et d'établir des partenariats dans le domaine de l'exploration, de la production et du stockage de produits pétroliers et dans les secteurs des mines et des énergies renouvelables et propres comme l'hydrogène vert». Il s'agit aussi «d'aplanir les difficultés qui entravent la circulation des biens et des marchandises entre les trois pays, d'examiner les moyens d'accélérer les échanges entre eux, de créer des zones franches communes et d'accélérer l'adoption de mesures appropriées pour faciliter la circulation des personnes et des marchandises, notamment en développant les réseaux de transport routier et ferroviaire et en créant une ligne maritime régulière reliant les trois pays». Il a, par ailleurs, été convenu «de mettre en place des programmes de travail pour la mise en valeur des divers aspects du patrimoine culturel commun, de renforcer la coopération dans les domaines de la recherche scientifique, de la formation professionnelle, des technologies modernes et des échanges d'étudiants et de jeunes, et d'encourager la production de programmes culturels et éducatifs conjoints». Au terme de cette 1ère Réunion consultative, il a été décidé de «charger des points de contact, qui seront désignés par chaque pays, de suivre la mise en œuvre de ce qui a été convenu en prélude à la tenue de la prochaine réunion consultative, dont la date et le lieu seront fixés d'un commun accord entre les dirigeants des trois pays».

K. H.

MASSACRE DU 17 OCTOBRE 1961 EN FRANCE

Un crime imprescriptible

Plusieurs moudjahidine de la Fédération de France du Front de Libération National (FLN), ont affirmé que les massacres perpétrés le 17 octobre 1961 à Paris contre des Algériens ont mis à nu la brutalité du colonisateur français et contrarié tous ses plans visant à détourner le peuple algérien de sa Révolution.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Dans une déclaration à l'APS, le moudjahid Mohamed Ghafir dit «Moh Clichy», a fait savoir que les manifestations qui ont alors secoué la capitale française «ont constitué le second front de la guerre de libération au cœur de Paris et ont contraint le

général Charles de Gaulle à accepter officiellement de négocier avec le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) à travers les négociations d'Evian».

Le moudjahid Mohamed Ghafir a évoqué certains aspects de ces manifestations où près de 80.000 Algériens et Algériennes ont défilé dans la rue pour dénoncer la politique adoptée par le colonisateur, soulignant que ce qui s'est passé ce jour-là «a mis à nu la brutalité du colonisateur français et contrarié tous ses plans visant à détourner le peuple algérien de sa Révolution».

Les manifestations pacifiques confrontées à la brutalité et à la violence de la police française étaient «des batailles menées par le peuple algérien contre le colonialisme».

Pour sa part, le moudjahid et membre de la Fédération de France du FLN, Abdelkader Bakhouché, a qualifié ces manifestations de «jour historique où des milliers d'immigrés algériens se sont mobilisés pour dénoncer le couvre-feu raciste imposé par les autorités coloniales». Ces manifestations «ont été marquées par une organisation rigoureuse et ont réussi à mobiliser un large soutien international en faveur de la cause algérienne», a-t-il dit, ajoutant que «le monde entier a pris conscience de l'attachement des Algériens à leur Révolution, et à leur droit à l'indépendance et au recouvrement de leur souveraineté».

M. Bakhouché a appelé les générations montantes à connaître l'histoire de la Glorieuse guerre de libération et à s'inspirer des sacrifices des chouchada et des



moudjahidine afin de préserver la Mémoire nationale et de contribuer à l'édification de l'avenir du pays.

Pour sa part, le moudjahid Ould Hamou Brahim, également membre de la Fédération de France du FLN a souligné que les manifestations du 17 octobre 1961 ont été un tournant décisif dans le parcours de la Guerre de libération, rappelant les pratiques barbares infligées aux Algériens par les éléments de la police française cette nuit là, au cours de laquelle de nombreux manifestants ont été jetés dans la Seine.

Les manifestations des Algériens sur le sol français «ont brouillé les cartes des

autorités coloniales», ce qui fut «un acquis stratégique pour la Guerre de libération et pour la lutte armée», a-t-il dit. Ces manifestations ont prouvé également «l'habileté des chefs révolutionnaires et leur capacité à mobiliser tout le peuple algérien pour défendre son territoire et recouvrer sa liberté et sa souveraineté, quel qu'en soit le prix». Le moudjahid Ould Hamou a appelé la jeunesse algérienne à préserver son identité, à défendre les valeurs et les principes de la Révolution et à s'inspirer des sacrifices des chouchada et des moudjahidine.

C. A.

L'ALGÉRIE VEUT RELEVER UN DÉFI MAJEUR :

Gagner la bataille de l'eau !

PAR : IDIR AMMOUR

Plusieurs signes témoignent de l'ampleur du manque d'eau. Une problématique d'ampleur planétaire, qui concerne aussi directement l'Algérie, rappellent, les scientifiques et les acteurs du secteur. Ces situations de crise ne sont malheureusement ni atypiques ni isolées. La distribution d'eau potable est un des usages de l'eau parmi beaucoup d'autres comme l'agriculture, l'industrie, la navigation, l'énergie... Jusque-là, on n'imaginait pas, en Algérie, qu'on puisse avoir des ressources limitées pour la distribution d'eau potable. On n'avait jamais été confronté à de telles situations de sécheresse et de telles ampleur qui, de plus, se cumulent d'une saison à l'autre. Les périodes de manque ne se limitent plus seulement à l'été. Les ressources dont on avait l'habitude de dépendre ne se rechargent plus l'hiver et donc on cumule les sécheresses, saison après saison. Face à cette nouvelle réalité climatique, les Algériens doivent relever un défi majeur : s'adapter à une irrégularité climatique croissante. En Algérie, comme dans d'autres régions touchées par la désertification, l'érosion du sol et la diminution de la recharge des nappes souterraines nécessitent une réflexion approfondie sur de nouvelles méthodes de conservation ou production de l'eau potable. L'Algérie se

trouve donc à un tournant crucial où l'adaptation rapide de ses pratiques agricoles déterminera la résilience de son secteur agricole et, par extension, la sécurité alimentaire du pays. La sécheresse actuelle n'est pas seulement une menace, elle est une opportunité pour repenser et remodeler l'avenir de l'agriculture algérienne dans un contexte climatique en constante évolution. Le département respectif, en l'occurrence le ministère des Ressources en eau ne veut pas céder à la panique. En effet, les pouvoirs publics ne cessent de rassurer quant à la disponibilité du précieux liquide, et ce, en diversifiant leurs ressources en eau pour lutter contre le fléau. Pour les hauts responsables de l'État, la sécurité hydrique passe par le dessalement de l'eau de mer, expliquent-ils. Pour ce, d'ailleurs, aucune réticence à mettre le paquet pour gagner la bataille de l'eau. Selon l'agence de presse Bloomberg, l'Algérie a prévu d'investir la somme colossale de 5,4 milliards de dollars dans la construction de stations de dessalement de l'eau de mer. Cet investissement s'inscrit dans le cadre d'un programme à moyen terme allant jusqu'à l'année 2030. Dans une déclaration accordée à Bloomberg, Lotfi Zennadi, PDG de l'entreprise publique Algerian Energy Company (AEC), a fait le point sur les projets en cours. Actuellement, 23 stations de dessale-

ment de l'eau de mer sont déjà opérationnelles. Elles produisent 2,2 millions de m³/jour. «Cinq nouvelles usines de dessalement entrèrent en service cette année, pour porter la quantité d'eau potable que l'Algérie aura la capacité de produire à partir de la Méditerranée de 2,2 millions à 3,7 millions m³ par jour», a-t-il révélé. Ces installations construites au niveau des wilayas d'El Tarf, Béjaïa, Boumerdes, Tipasa et Oran, avec un coût avoisinant les 2,4 milliards de dollars, ont une capacité de production de 300 000 m³/jour chacune (1,5 million m³/jour de capacité totale) permettront d'alimenter un total 15 millions de citoyens. Lotfi Zennadi a, d'ailleurs, annoncé que «six autres installations sont prévues d'ici 2030». Selon le PDG de l'Algerian Energy Company, la capacité de production de l'eau potable grâce au dessalement de l'eau de mer devrait atteindre environ 5,8 millions de m³ d'ici la fin de la décennie en cours. Alors que l'eau de mer dessalée représente 18% de la consommation actuelle en Algérie, l'objectif est d'atteindre la couverture de 60% en eau potable grâce au dessalement de l'eau de mer d'ici 2030. D'ici la fin de l'année en cours, la contribution de l'eau de mer dessalée en couverture des besoins nationaux en eau potable atteindra 42%.

I.A.

BÉJAÏA

Réunion de coordination sur l'accompagnement des investisseurs

Dans le cadre de la dynamisation de l'économie locale et de l'accompagnement des porteurs de projets et des investisseurs, le wali de Béjaïa, Kamel Eddine Kerbouche, a présidé ce matin une réunion de coordination consacrée à l'écoute des préoccupations du directeur général de l'unité de concassage des graines oléagineuses de l'entreprise Cevital. Cette réunion s'est déroulée en présence des directeurs des secteurs de l'industrie, des ressources en eau, des travaux publics, ainsi que du P/APC de la ville de Béjaïa.

Lors de cette réunion, le chef de l'exécutif de la wilaya, a écouté les besoins de l'usine de concassage des graines oléagineuses dans différents secteurs, donnant des instructions aux directeurs exécutifs concernés pour prendre en charge et trouver les solutions nécessaires.

Le wali a souligné que l'État accorde une grande importance à la promotion de l'investissement local et que les différents services de la wilaya œuvrent à offrir des facilités et des incitations aux investisseurs afin de créer une dynamique et de faire avancer l'économie nationale ainsi que le développement global.

Le représentant de Cevital a salué l'accompagnement du wali, qui a permis de fournir toutes les autorisations nécessaires pour connecter l'usine aux différents réseaux : gaz, électricité, eau, etc. Plusieurs problèmes et obstacles rencontrés par le porteur de projet dans divers domaines ont également été résolus. Il a aussi exprimé sa gratitude pour la coordination et le soutien offerts par les différentes directions de la wilaya au projet.

R. N.

LA DATTE ALGÉRIENNE EN PÔLE POSITION

À la conquête des autres marchés

La filière de la dattes ne cesse de s'améliorer. Il est attendu vers la fin de cette année plus de 1,7 million de tonnes soit une hausse de production entre 25 et 30% par rapport à l'année dernière. Aujourd'hui, le marché reste demandeur de ce fruit et les exportateurs sont poussés à conquérir d'autres marchés en Afrique, Asie et Océanie.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le chargé de la filière à l'Anexal (association algérienne des exportateurs algériens) Abdelmadjid Khobzi confirme dans une déclaration médiatique que « l'Algérie connaît une surproduction de ce fruit » en se basant sur les données du FAO. Rien que pour cette année, il est attendu une production record qui dépasse les 1,7 million de tonnes.

Un indice qui indique que cette filière est dans la bonne voie pour couvrir les besoins nationaux et se diriger vers les marchés internationaux. Selon le même responsable « les dattes algériennes sont réclamées partout que ce soit en Europe, Asie ou en Afrique ». Au niveau local, le



marché est suffisamment irrigué avec des prix qui se situent entre 500 et 700 DA. Mais sur d'autres régions, le prix du kilo d'une variété assez appréciée peut coûter entre 200 et 300 DA car le surplus de la production doit être écoulé. En termes de recettes, les recettes attendues en 2024 de

la dattes peuvent atteindre les 250 millions de dollars. Le ministère du Commerce espère que l'Algérie va récolter les dividendes sur un produit qui est disponible sur 120 marchés internationaux. En effet, la conquête des marchés africains grâce au nouveau tronçon reliant

l'Algérie à la Mauritanie a permis aux exportateurs de renforcer leur présence sur le continent noir dont la demande est significative selon des sources confirmées. Aujourd'hui, il semble que la dattes algérienne a de beaux jours devant elle grâce à l'implantation de 20 millions de palmier dattiers dans les grandes régions de production comme Ghardaïa, El Oued et Ouargla alors que Biskra reste le bastion traditionnel le plus réputé dans la production de Deglet Nour. Il convient ainsi de mettre à disposition des exportateurs algériens des comptoirs commerciaux sûrs où le produit peut se négocier entre producteurs et importateurs. Pour l'heure et contrairement aux années précédentes, l'Etat intervient directement dans l'aide fournie aux exportateurs en leur accordant une prime d'assurance et de fret de 50%.

Mieux, des conventions signées entre la Chambre de commerce et d'industrie algérienne avec des homologues dans certains pays ont permis d'assurer la présence du produit. Après le marché européen dont le prix de vente se négocie entre 3 à 4 euros, il y a le marché asiatique qui compte des clients potentiels comme la Chine, la Malaisie, Vietnam et Thaïlande où le marché reste très demandeur avec des prix compétitifs et avantages concurrentiels plus intéressants. Et pourquoi pas l'Océanie, vaste contrée peuplée d'îles qui peut devenir une autre source de revenus grâce au fruit sucré le plus adulé de la planète.

F. A.

CODE DE LA ROUTE EN ALGÉRIE

Les examens passent à l'ère numérique

PAR RAYAN NASSIM

L'Algérie poursuit son initiative de transition numérique, touchant désormais un domaine clé : l'obtention du permis de conduire. Avant la fin de l'année 2024, une réforme sera déployée à l'échelle nationale. Consistant à numériser les examens du code de la route. Lors de son passage sur les ondes de la radio nationale, Lahcen Boubaka, chargé de la gestion de la Délégation nationale à la sécurité routière en Algérie, a levé le voile sur cette avancée qui devra être mise en application avant 2025. L'objectif derrière cette modernisation est de bâtir une culture routière solide. Ainsi que de garantir des conditions de conduite plus sécurisées pour tous. Cette initiative s'inscrit dans la volonté du gouvernement à garantir la bonne maîtrise des règles de la circulation

par les candidats et à renforcer la sécurité routière.

Une avancée imminente en Algérie

En passant l'examen sur un ordinateur, chaque candidat sera livré à lui-même. Et le risque de fraude sera réduit, renforçant ainsi l'aspect pédagogique de la formation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité du permis de conduire en Algérie, les candidats passeront l'examen théorique en ligne. Ils devront répondre à une série de questions écrites ou vocales. De cette façon, l'évaluation se fera impartialement.

Collaboration avec le ministère de l'Éducation

Outre la numérisation de l'examen du code de la route, le chargé de la gestion de

la Délégation nationale à la sécurité routière a souligné, lors de son intervention, les efforts conjoints avec le ministère de l'Éducation. Ce dernier s'attellera à introduire l'éducation routière dans les programmes scolaires. En effet, des livrets éducatifs seront distribués prochainement aux élèves des trois cycles d'enseignement. Cela dit, en intégrant cette nouvelle formation au cursus éducatif, la nouvelle génération se dotera d'un comportement civique et responsable sur la route, tout en maîtrisant les règles de la circulation. En somme, les autorités algériennes ambitionnent, à travers ces initiatives, à renforcer la sécurité routière. Mettre l'accent sur la formation dès le plus jeune âge, tout en modernisant les examens théoriques de l'obtention du permis de conduire, constituent un grand pas en avant.

R. N.

EXPOSITION DES PRODUITS ALGÉRIENS À DOHA

Plus de 150 entreprises nationales au rendez-vous

Plus de 150 entreprises nationales publiques et privées participeront à l'Exposition des produits algériens prévue du 22 au 26 octobre à Doha (Qatar). Ces entreprises représentent différents domaines d'activité économique et commerciale, dont les industries agroalimentaires, manufacturières, pharmaceutiques, mécaniques et électroménagers, ainsi que le Bâtiment et les travaux publics (BTP). Des espaces de vente seront réservés lors de cette manifestation économique qu'abritera le Centre des expositions et des conférences de Doha (DECC). Cette première édition de l'Exposition des produits algériens s'inscrit dans le cadre de la politique de diversification économique adoptée par le gouvernement algérien consistant à encourager les exportations hors hydrocarbures et à faire

la promotion des produits algériens à l'étranger. Il est prévu, en marge de l'Exposition, la tenue d'un Forum économique algéro-qatarie le 23 octobre, qui verra la participation de 200 opérateurs économiques avec pour objectif d'explorer les voies de renforcement de la coopération économique et des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Qatar, pays frère, d'encourager l'investissement mais aussi d'appuyer les opportunités de partenariat entre les entreprises et les hommes d'affaires des deux pays dans divers secteurs.

Elle sera, également, ponctuée d'interventions et d'exposés sur le climat des affaires en Algérie et les opportunités d'exportation disponibles dans le cadre de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), et de plusieurs rencontres

B2B entre les opérateurs économiques et les hommes d'affaires des deux pays. Les manifestations de cet événement économique majeur seront organisées par la Société algérienne des foires et expositions (Safex), sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, et avec la participation du Conseil du renouveau économique algérien (Crea) et de la Chambre algérienne du commerce et d'Industrie (Caci). Cette exposition est organisée en étroite coordination avec l'ambassade d'Algérie au Qatar ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie du Qatar, et l'Association des hommes d'affaires qataris, et en contact permanent avec le ministère qatari du Commerce et de l'Industrie, Qatar Tourism et l'ensemble des établissements qataris concernés.

R. N.

RESSOURCES HALIEUTIQUES

Vers une augmentation significative de la production

L'inspecteur au ministère de la Pêche et des Produits halieutiques, Djamel Boulkhessaim, a affirmé que la stratégie de son secteur vise à augmenter la production des ressources halieutiques à 160 000 tonnes d'ici 2030.

L'invité de la matinée de la Radio chaîne 1, a expliqué que les autorités supérieures du pays accordent une grande importance à ce secteur pour contribuer à la sécurité alimentaire, grâce aux mesures incitatives mises en place, notamment l'accès aux zones de pêche en haute mer pour développer l'activité d'aquaculture.

Il a également souligné que l'importation de moteurs de moins de cinq ans, destinés aux navires de pêche, permet à leurs propriétaires d'accéder aux zones de pêche, ce qui augmentera la production nationale et réduira le coût de production, se traduisant ainsi par des prix plus avantageux pour les produits de la mer. Concernant le système de surveillance des navires à distance, le locuteur a déclaré que ce système renforcerait la surveillance des navires du point de vue sécuritaire, protégerait les ressources halieutiques et établirait une cartographie des zones de pêche maritime.

M. Boulkhessaim a également mentionné que 82 startups ont été recensées. Elles ont obtenu le label de projet innovant dans le secteur, contribuant ainsi au développement de la production nationale. Il a également signalé la mise à disposition de dix applications de services dans le cadre de la modernisation et de l'amélioration du service public dans le secteur.

R. N.

Elias Khoury

Une vie comme un roman politique

Le romancier Elias Khoury, auteur du chef-d'œuvre «La Porte du soleil», s'est éteint le 15 septembre 2024 à Beyrouth, à l'âge de 76 ans. L'hommage qui lui est ici rendu par son ami et compatriote Ziad Majed met surtout l'accent sur l'intellectuel engagé qu'il était.

ELIAS KHOURY

De l'engagement
au postmodernisme



**Propos sur le féminisme et
de la pratique picturale**

Elias Khoury. Une vie comme un roman politique

Le romancier Elias Khoury, auteur du chef-d'œuvre «La Porte du soleil», s'est éteint le 15 septembre 2024 à Beyrouth, à l'âge de 76 ans. L'hommage qui lui est ici rendu par son ami et compatriote Ziad Majed met surtout l'accent sur l'intellectuel engagé qu'il était.

CONTRIBUTION DE ZIAD MAJED

Comme s'il avait été lui-même un roman autonome, affranchi de son narrateur ; ou plutôt une sorte de roman ultime, passionnant et éblouissant. Elias est passé par la « jeunesse orthodoxe » dont l'archevêché progressiste Georges Khodor était le guide, puis par le mouvement Fatah, colonne vertébrale de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), et sa division estudiantine combattante à la fin des années 1960. Il a partagé ses études entre l'Université libanaise à Beyrouth et la Sorbonne à Paris, avant de rejoindre la revue culturelle Mawaqef (Engagements) et, à partir de 1975, Chou'oun filastiniya (Affaires palestiniennes), dirigée par le poète Mahmoud Darwish, en pleine guerre civile.

UNE VIE RYTHMÉE PAR LES ÉVÉNEMENTS POLITIQUES Arrivé au journal *Assafir* après l'invasion israélienne du Liban en 1982, il est en charge de la page culturelle avant que la guerre des camps en 19851, la mainmise du régime syrien sur Beyrouth-Ouest puis sur tout le Liban le pousse à quitter le quotidien en 19902. Parallèlement à ses engagements militants, intellectuels et journalistiques, Elias a débuté la construction de son œuvre littéraire dès 1977 avec son roman *La petite montagne*, suivi dans les années 1980 par *Les visages blancs* et *Le voyage du petit Gandhi*, et la publication en 1993 de son livre *Le royaume des étrangers*. La sortie

de son roman «La Porte du soleil» en 1998 le consacre comme l'un des romanciers arabes les plus prodigieux. Depuis, il a publié une dizaine de romans, dont une trilogie sur la Palestine. Durant toutes ces années, la vie d'Elias et son univers romanesque ont donc été rythmés par les événements politiques. Mais dans le magma de ces diverses expériences et rencontres, il y avait des constantes : la Palestine et les récits de sa Nakba ; la guerre du Liban, sa géographie, ses héros et ses bandits ; les aventures oniriques, colorées, parfumées mais aussi cauchemardesques ; et enfin, la poésie arabe classique, qu'il connaissait par cœur. Tel était à la fois le terrain et l'horizon de son parcours, dont les amitiés, les rires, les complicités, les combats, les passions et les échecs personnels et politiques ont été les points lumineux.

RESSUSCITER LE BEYROUTH D'AVANT-GUERRE

Dans ce qui suit, j'ai choisi de m'arrêter sur le parcours d'Elias Khoury à partir de l'année 1994, non seulement car c'est l'année de notre rencontre au «*Théâtre de Beyrouth*» et le début de ma collaboration avec le supplément littéraire *d'Al-Nahar* qu'il dirigeait à l'époque, mais également pour tous les efforts, souvent méconnus, qu'il avait fournis, ainsi que pour ses initiatives et sa quête perpétuelle d'élargir les espaces de création et de militantisme, afin de défendre les causes chères à nos cœurs : celles de la justice et de la liberté, au Liban comme en Palestine, et dans le reste du Monde arabe. Au Théâtre de Beyrouth, Elias Khoury, aidé par la conservatrice et chercheuse Rasha Salti, a lancé un atelier culturel où l'art plastique, la musique, le théâtre, le cinéma et la poésie se mêlaient aux conférences et aux activités politiques. Une première après la guerre civile. Une richesse absolue, par sa production, par la diversité des œuvres proposées et des participants, tant par son contenu que par ses objectifs. Différentes générations de Libanais et, plus largement, d'Arabes s'y rencontraient.



Des journées consacrées à Edward Saïd, avec une participation internationale, à la saison consacrée aux 50 ans de la Nakba (1998), aux réunions que le théâtre abritait ou initiait en défense de la liberté d'expression et en soutien aux prisonniers d'opinion en Syrie et ailleurs dans le monde arabe, sans compter les pièces de théâtre, du Liban, d'Irak, de Tunisie, d'Algérie, d'Égypte, et les festivals de cinéma, le Théâtre s'était lancé dans une mission : faire retrouver à la capitale libanaise son caractère unique d'avant-guerre, son cosmopolitisme et son rôle pionnier, voire avant-gardiste.

Elias a également ressuscité le supplément littéraire *d'Al-Nahar*, en y tenant lui-même une chronique hebdomadaire, et en y invitant des écrivains et des poètes, comme Ahmed Baydoun, Abbas Baydoun, Roger Assaf, Samir Frangieh, Fawwaz Traboulsi, Mohamad Abi Samra, entre autres. Il a créé un espace de liberté permettant de réfléchir autour de questions culturelles et politiques, dont il n'était pas souvent facile de traiter dans les journaux beyrouthins. Le supplément a également été un tremplin pour une

nouvelle génération d'écrivains et d'artistes qui y a fait ses premiers pas, comme Bilal Khbeiz, Rabih Mroueh, Fadi Al-Abdallah, Rafik Majzoub, entre autres noms.

-LA GAUCHE, LA PALESTINE ET LA QUESTION DÉMOCRATIQUE-

Ainsi, de 1992 à 2008, et avec le soutien du directeur de publication d'Al-Nahar Ghassan Tueini, le supplément dirigé par Elias Khoury a ouvert un trou béant dans le mur du silence, de la censure et de l'autocensure que le régime syrien et ses complices libanais ont tenté d'ériger. Dans ces pages, il a été question du renouvellement de la gauche après la chute du bloc soviétique ; de la démocratie et de l'émancipation des régimes despotiques (militaires ou les monarchies des pétrodollars) arabes ; des libertés individuelles et publiques face à la répression politique et religieuse ; de la seconde Intifada et de la disparition de Yasser Arafat ; et enfin, du «*soulèvement de l'indépendance en 2005*», suite à l'assassinat du premier ministre libanais Rafik Hariri, qui annonçait le début d'une série d'assassinats : ceux de l'histo-

rien et journaliste Samir Kassir, autre contributeur au supplément d'Al-Nahar et complice intime des initiatives politiques, de Georges Hawi (dirigeant historique du parti communiste), et du député et rédacteur en chef du journal même, Gibran Tueini. La liste ne fera que se prolonger. Je n'exagérerais pas en affirmant que, durant les années 1990, le supplément *d'Al-Nahar* a été la plus importante tribune culturelle et politique indépendante, critique des autorités et de leurs projets économiques. Entre 2000 et 2008, parallèlement à ses séjours annuels à New York où il enseignait un semestre par an comme professeur invité, Elias Khoury a été épaulé dans la gestion de ce supplément par le poète et critique littéraire Akl Aouit, afin de suivre de près l'évolution du paysage libanais après la libération du Sud-Liban de l'occupation israélienne, et le lancement de la rencontre de Kornet Chehwan, regroupant des forces politiques chrétiennes réclamant le départ des troupes syriennes, ainsi que les changements qu'étaient en train de connaître la Syrie, juste avant la mort de Hafez Al-Assad et l'accès à la présidence de son fils et héritier,

Bachar Al-Assad, puis l'avènement du «*printemps de Damas* ». En effet, en 2000, plusieurs intellectuels syriens, dont d'anciens prisonniers politiques, ont signé des pétitions, organisé des forums appelant à des réformes politiques, à la libération des opposants toujours incarcérés, au retour des exilés et à une réconciliation nationale dans le pays. La plupart d'entre eux a été arrêtée ou menacée, et leurs forums ont été fermés à partir de février 2001. Durant cette période, le supplément d'Al-Nahar a ouvert ses pages à de nombreux écrivains syriens, opposants et dissidents, comme Riad Turk, Yassin Al-Haj Saleh et surtout Ali Atassi, devenant ainsi un espace où leurs idées pouvaient être à la fois exprimées et discutées, notamment lorsque l'état du régime s'est à nouveau resserré autour d'eux, et que les arrestations ont recommencé. Durant la même période, Elias Khoury a rejoint le Forum démocratique, présidé par Habib Sadek, poète et figure historique de la gauche dans le Sud-Liban, qui comprenait divers acteurs du «*nouveau mouvement indépendantiste*». Ce forum visait à mettre fin à l'hégémonie syrienne au Liban, et appelait à la mise en place d'un nouveau contrat social et politique dans le pays et à des réformes économiques.

POUR LA PALESTINE ET CONTRE LA TYRANNIE

Parallèlement à cela, Elias a activement participé à la fondation du mouvement de la gauche démocratique, qui a joué un rôle important en 2005. Cependant, l'assassinat de Samir Kassir puis de Georges Hawi, et les divergences au sein du mouvement concernant les priorités et approches politiques et la guerre de juillet 2006 entre Israël et le Hezbollah, ont poussé Elias et d'autres à quitter cette structure, tout comme il quittera le journal Al-Nahar fin 2008. Il se focalise alors sur sa production littéraire tout en assistant la journaliste et veuve de Kassir, Gisèle Khoury, au sein de la Fondation Samir Kassir qu'elle avait créée. En 2011, les révolutions arabes, et notamment la révolution syrienne,

ont donné à Elias l'envie de retrouver son rôle d'*«intellectuel public»*, qui observe les phénomènes et les événements et tente directement de les influencer. Cependant, l'ampleur des massacres et la férocité des contre-révolutions, qui ont enterré toute possibilité de changement et ont réduit la Syrie à un champ de ruines, ont fini par ramener Elias prioritairement à l'écriture au détriment de l'action politique pure et dure. À la tête du comité de rédaction de la Revue d'études palestiniennes et contributeur régulier au journal *Al-Qods Al-Arabi*, Elias Khoury a pu exprimer la sève de son expérience politique et culturelle. Dans ses interventions, il liait toujours et de manière très claire le combat pour la Palestine avec le combat contre la tyrannie. Surpris par le soulèvement libanais de 2019, Elias a participé aux manifestations en disant qu'elles lui permettaient de «*retrouver [sa] jeunesse*». Mais là aussi, l'espoir et l'optimisme ont très vite été mis à mal par l'effondrement économique, puis par l'explosion du port de Beyrouth. Frappé par la maladie et empêché par la douleur, il a résisté pendant de longs mois tout en continuant à écrire chaque semaine, parfois en discontinu, jusqu'à son dernier voyage. C'est ainsi que la mort a clos le parcours d'Elias Khoury dans sa ville, Beyrouth, et qu'elle a conclu le roman de sa vie, aux chapitres divers, avec un récit tragique qu'il a suivi jusqu'au bout : le récit des gens de Gaza qui font face au génocide, mais s'accrochent aux promesses de vie. Pour Elias, mon camarade et ami, dans les bons et les mauvais jours, depuis trente ans, paix et amour.

Z. M.

Ziad Majed Politiste et chercheur franco-libanais, professeur universitaire. Dernier ouvrage Dans la tête de Bachar Al-Assad (avec Subhi Hadidi et Farouk Mardam-Bey), Actes Sud, 2018.

DU 23 AU 26 OCTOBRE À ALGER

9^e édition du Grand Prix El Hachemi Guerouabi

La neuvième édition du Grand Prix «*El-Hachemi-Guerouabi*», se déroulera du 23 au 26 octobre au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria à Alger, sous le slogan, «*El Djazair zinet el bouldane*», a annoncé l'Association culturelle éponyme. Initialement prévu du 17 au 20 juillet 2024 avant d'être reporté en signe de solidarité avec la Palestine et le peuple de Ghaza, victime (depuis le 7 octobre 2023 à ce jour encore) d'agressions barbares perpétrées par l'armée terroriste sioniste, ce grand événement national marquera le 18e anniversaire de la disparition du maître de la chanson chaâbie, El Hadj El Hachemi Guerouabi (1938- 2006). Signe d'un intérêt croissant accordé au fil des années par la jeunesse algérienne à cet événement devenu incontournable, les 150 inscrits cette année à ce grand concours national, desquels la commission de sélection n'a retenu que 18 candidats, qui entreront en compétition durant trois jours, laissant le dernier soir à «*la clôture de cette 9e édition et l'annonce des lauréats du podium et du prix du jury*», expliquent les organisateurs. Les qualifiés à la phase finale du Grand Prix «El-Hachemi-Guerouabi», seront évalué par un jury de professionnels expérimentés, composé, à la présidence de ce collectif par l'auteur-compositeur et interprète de la chanson chaâbie, Mohamed El Amraoui, secondé par le compositeur, spécialiste en musique et en techniques de l'instrument, Mohamed Rouane et du professeur, poète et chercheur dans le patrimoine et la poésie du Melhoun, Khaled Chahlal. Les concurrents seront soutenus par l'Orchestre «El-Hachemi-Guerouabi», dirigé par «Smail Ferkioui au piano» et animé par «les lauréats des éditions précédentes», ainsi que par la troupe de voix féminines «Leryem», également animée par «*les anciennes lauréates de ce concours annuel*», ont encore indiqué les organisateurs. En marge de la compétition, plusieurs activités seront au programme de cette 9e édition qui prévoit d'abord une invitation à revivre et méditer le souvenir de ce grand Maître de la chanson chaâbie, à travers une exposition de photographies qui lui sera consacrée, renforcée par quelque uns de ses effets personnels, dont son instrument de prédilection et les «recueils» des textes qu'il interprétait (Z'mam). D'autre part, les artistes de renom, Hamidou, Hassiba Abderraouf, Mohamed El Amraoui, Mohamed Rouane et Abdelkader Chaou, célèbreront l'œuvre consistante du Cheikh, en restituant au public, certains des refrains qui ont marqué sa carrière. Des hommages seront, par ailleurs rendus à de grandes figures disparues de la chanson algérienne à travers la projection de documents filmés retraçant leurs carrières artistiques, celles du Cheikh El Hasnaoui (1910-2002), la grande Seloua (1935- 2021) et Kamel Messaoudi (1961-1998) notamment. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, la wilaya d'Alger et l'Office national du droit d'auteur et des droits voisins (ONDA), le Grand Prix «*El-Hachemi-Guerouabi*», créé en 2014, vise à préserver et transmettre le patrimoine de la chanson chaâbie, par la découverte et la promotion de jeunes et nouveaux talents dans ce genre de musique populaire.

La plasticienne Nadia Cherrak présente à Alger ses dernières créations artistiques, dans une exposition encore en cours, intitulée «Terre et Lumière», qui restitue les origines du patrimoine culturel algérien avec tous les symboles et les couleurs qui le caractérisent et qui reflètent l'esprit de créativité propre à la société algérienne depuis l'Antiquité. Visible

jusqu'au 24 octobre à la galerie «*Ezzou'Art*», cette exposition présente 27 toiles, qui mettent en valeur le travail de l'artiste sur des techniques artistiques diverses appliquées sur le cuivre, le verre, les miroirs et la céramique, harmonisant judicieusement ses contenus avec la forme et son style artistique, ce qui a permis de produire un travail créatif

qui interroge l'authenticité et les références culturels du patrimoine algérien. Les œuvres de Nadia Cherrak oscillent autour de deux éléments fondamentaux sur lesquels repose la société: l'homme et la femme, dans leurs rôles complémentaires de partenaires dans la vie et que le regard du visiteur retrouve dans deux œuvres

intitulées «*Argaz (l'homme) et Thametouth*» (la femme). Autour de ces deux toiles génériques, d'autres tableaux expriment la beauté des étoiles et du soleil, ornés de signes renvoyant aux us et coutumes et à la tradition ancestrale, à l'instar des symboles tirés de la poterie traditionnelle, des tatouages ou des dessins au henné sur les mains de la

marée. Dans une synthèse de ses travaux empreints d'esthétique, de précision, de minutie et de maîtrise, l'artiste présente également des gravures sur feuilles lisses de cuivre blanc et jaune, mettant ainsi en valeur sa maîtrise de la matière, qu'elle soumet à un élan de recherche aboutissant à de nouvelles figures géométriques.

Se dispensant des formes habituelles de la peinture le temps de suivre les méandres d'une nouvelle inspiration artistique, la plasticienne se livre à de nouvelles expériences avec des formats plus ou moins volumineux, adéquats à ses états d'âme du moment. Née en 1965 à Tizi-Ouzou, Nadia Cherrak a pu perfectionner son

regard conceptuel et ses approches techniques grâce à des stages de formation spécialisés qu'elle a suivis dans le domaine du dessin et de la composition, ce qui a donné plus d'élan à son expérience artistique qu'elle a approfondie par sa créativité foisonnante et son souci permanent de rechercher de nouvelles techniques.

Propos sur le féminisme et de la pratique picturale

Après la déflagration qu'a été dans le monde le mouvement Me too, il nous faut interroger le monde l'art, pas seulement à cause des artistes féminines occultées, ignorées et leurs côtes sous estimées sur le marché de l'art, mais aussi à propos de nos pratiques artistiques, nous interroger sur notre propre reproduction des codes du machisme et du virilisme.

CONTRIBUTION DE MYRIAM KENDSI

Cette absorption du patriarcat dans la production picturale passe par deux voies : le sujet :

L'intime soi disant caractéristiques des femmes créatrices que l'on retrouve en littérature dans l'auto fiction, la survalorisation de la maternité.

La forme matérielle, la surface et le support

Le grand format si prisé par les galeries et le marché de l'art occidental devenu aujourd'hui mondial .

Ors il y a plusieurs manière de soumettre, de dominer (tenter) le monde : nier l'histoire de l'art d'un peuple, contraindre l'espace d'expression d'un-e artiste mais aussi choisir un format qui définit celui qui contemple comme inférieur, autrefois il s'agissait de Dieu qui parlait à ses sujets à la verticale, aujourd'hui c'est l'homme occidental.

De tous temps on a voulu impressionner, dominer, celui, celle qui regarde; montrer son pouvoir et sa gloire dans les église catholiques ou orthodoxes, dans l'architecture musulmane et



dans les peintures ou fresques qui s'y exposent.

Dans la période plus contemporaine les musées ont remplacé les églises.

Arrivés en force à l'Exposition universelle de 1867 les artistes américains susciteront le mépris des critiques français. Ils seront humiliés. En effet jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, Paris était la capitale inter-

nationale de l'art.

Ce n'est qu'après 1945 que New York prendra la place. En effet à l'Exposition universelle de 1889 les peintres américains prendront leur revanche, non sans avoir auparavant été formés en France, en Italie, en Grande Bretagne, en Allemagne. **Les critiques d'art européens parleront de la naissance d'une école américaine.**

Cette revanche se fera en adoptant un format différent, géant, qui rappèlera au monde à la fois leurs grands espaces mais surtout leur volonté de domination du monde avec le soft power qui l'accompagnera.

C'est aussi à ce moment que se constitueront aux USA, les grandes fortunes, les empires industriels grâce à l'exploitation de l'acier, du pétrole et, avec viendra un désir de notabilité bourgeoise. C'est alors que les nouveaux milliardaires voudront un statut social «aristocratiques» ils commenceront ainsi à acquérir des oeuvres afin de constituer des collections privées, puis construire des musées pour valoriser celles-ci. Ainsi est né le premier MoMa.

Dès la Deuxième Guerre mondiale, certains artistes aspirant à la vente de leurs oeuvres seront tenus d'adopter le grand format conforme aux besoins du marché de l'art américain. Ainsi la question du grand format est un besoin du marché de l'art et du capitalisme américain au départ si on fait abstraction des oeuvres anciennes dans le monde occidental destinées aux églises et à célébrer Jésus et ses apôtres.

Il en sera ainsi fini des conversations intimes avec celle ou celui qui regarde une oeuvre, on rentrer alors dans un rapport de domination en même temps que la puissance des musées, adossée au marché de l'art s'accroît.

Les hommes dans leurs ateliers ou chambres de bonne, les femmes souvent dans leurs cuisines, dans un coin du salon, très rarement dans un atelier, oeuvrent à leurs créations dans des sociétés souvent hostiles à ce qui fait leurs identités genrées. Elles y parlent d'elles à l'abri de toutes pressions dans des formats adaptés à leurs lieux de création. pour la beauté du monde dont nous avons un besoin urgent sauf à rester un nuage de printemps sur des sols arides.

M. K.

FORUM INTERNATIONAL SUR KATEB YACINE À GUELMA

«Nedjma et le théâtre populaire», thème de la 11^e édition

«Les deux cycles de Kateb Yacine, Nedjma et le théâtre populaire, convergences, divergences et influences» constituera le thème du 11ème Forum international sur Kateb Yacine (1929-1989), prévu à Guelma du 26 au 28 octobre en cours, a déclaré mardi le président du comité d'organisation, Ali Abbassi. M. Abbassi, président de l'Association pour la promotion du tourisme et de l'animation culturelle dans la wilaya de Guelma, initiatrice de l'événement, a expliqué que le thème de cette nouvelle édition du forum, qu'abritera le Centre culturel islamique

Moubarak-Boulouh, a été choisi par le conseil scientifique de la rencontre «en raison de la puissance des œuvres littéraires et théâtrales de Kateb, et leur capacité à exprimer la réalité des classes populaires et à maîtriser le discours social». Il a précisé que le thème du forum sera débattu à travers la présentation de 17 communications de chercheurs et de spécialistes étrangers, issus d'universités et d'instituts spécialisés de France, de Tunisie et d'Italie, en plus d'enseignants universitaires algériens. Selon la même source, les conférenciers aborderont en détail

l'esthétique artistique de l'œuvre Katébienne et feront des lectures symboliques de passages de «Nedjma», un ouvrage écrit par Kateb Yacine au cours d'une étape historique sensible après le déclenchement de la Guerre de libération nationale. Une œuvre marquante combinant l'imaginaire et le réel pour «transmettre les significations multiples de l'histoire, du patriotisme, du sacrifice et de la lutte armée pour briser le joug du colonialisme», a-t-il souligné, ajoutant que d'autres interventions porteront sur les nombreuses œuvres théâtrales de Kateb, notamment

«Le cadavre encerclé», «Le cercle des représailles» et «L'homme aux semelles de caoutchouc» qui relient le texte au contexte et font que le théâtre «part du peuple pour exprimer le peuple». La nouvelle édition de cet important forum international, lancé pour la première fois en 2009, coïncide cette année avec le 35ème anniversaire de la mort de Kateb Yacine, né le 6 août 1929 et décédé le 28 octobre 1989.

La rencontre sera ponctuée d'un circuit touristique à l'intention des participants et d'un tournoi de football de jeunes de moins de 16 ans.

EL-MENIAA

La bataille de Hassi Sakka, un haut fait d'armes de la Révolution dans le sud du pays

La région d'El-Meniaa a marqué en lettres d'or, à l'instar des autres régions du pays, l'histoire de l'Algérie, confirmant l'adhésion de l'ensemble du peuple algérien à la Révolution à travers tout le territoire national.

La bataille de Hassi Sakka, un des hauts faits d'armes de la Révolution, a été livrée le 15 octobre 1957 par les Moudjahidine de cette région du Grand Erg occidental, relevant de la zone trois de la wilaya cinq (5) historique, contre les forces coloniales. Un jour mémorable qui rappelle la détermination du peuple algérien à mettre en échec les desseins du colonialisme visant à asseoir sa domination sur le Sahara algérien, le séparer du reste du pays et spolier ses richesses, a témoigné le Moudjahid Messaoud Ben Mohamed El-Ghouti. Cette bataille fut menée par des militants infiltrés au sein des troupes de méharistes, qui ont répondu à l'appel de la direction du Front de libération nationale à prendre part à la lutte armée, en vue de déjouer le plan colonial tendant à séparer le Sahara du reste du pays. Prêts à s'impliquer dans la défense de l'intégrité territoriale du pays, ce groupe, ayant mis en place un plan pour neutraliser les troupes coloniales, mena en ce jour du 15 octobre 1957 leur assaut contre la force militaire coloniale, dont les éléments des services de transmissions et ceux de la garde, avant de mettre la main sur un lot important



d'armes et de munitions.

Cette action s'est soldée par la mort de 20 soldats français et la récupération d'un important butin d'armes, de dro-madaires et de fonds.

Notant également la formation d'une nouvelle unité sous la conduite du Moudjahid Slimane Bensaâd, pour se déployer par la suite à travers le grand Erg Occidental, à El-Meniaa, Timimoun et Adrar.

Revenant sur cette bataille, le coordinateur de l'organisation des enfants de Chouhada, Ahmed Zebiri, a relaté qu'elle a été couronnée par la formation de troupes, sous le commandement du Moudjahid Slimane Bensaâd, chargées des liaisons, de l'armement et de la collecte de fonds, parmi lesquels figurait le Moudjahid Mohamed Boudouaya, issu de Zaouiet Debbagh, auquel fut confiée les collectes des fonds pour l'achat d'armements destinés à approvisionner la lutte armée.

Prenant connaissance d'informations sur la présence de moudjahidine dans la région, les forces coloniales ont lancé, pour resserrer l'étau sur leurs mouvements, un large ratissage et une offen-

sive à travers le grand Erg Occidental, appuyée d'une couverture aérienne, a poursuivi M. Ahmed Zebiri. Et d'ajouter que des Moudjahidine furent emprisonnés et détenus au niveau des camps de détention d'El-Meniaa, Timimoun, Ouargla, Métlili (Ghardaïa), dont certains allaient succomber sous la torture, alors que d'autres ont réussi à s'échapper, dont le Moudjahid Messaoud Benmohamed El-Ghouti, natif en 1930 de Cherouine (Adrar), et pour lesquels des peines de mort furent prononcées. Approché par l'APS, Dr. Abderrahmane Nouacer, de l'université d'Adrar, a affirmé que la bataille de Hassi-Sakka, une des épopées ayant marqué l'histoire de la glorieuse guerre de libération nationale, a contribué à la mise en échec des desseins du colonialisme français cherchant à diviser le territoire national et à séparer le Sahara du reste du pays.

Un objectif qu'il n'a pu atteindre, en dépit des cruels et barbares actes et atrocités qu'il a fait subir au peuple algérien, déterminé lui, armé d'une foi inébranlable, à défendre l'intégrité de son territoire, a souligné Dr. Nouacer.

EL-BAYADH

Les batailles des monts « Ghazala et Bounekala » témoins des sacrifices et du courage des Algériens

Les batailles des monts de Ghazala et Bounekala de la région de Ghassoul, dans la wilaya d'El-Bayadh, qui ont eu lieu les 16 et 17 octobre 1958, sont parmi les batailles historiques immortelles dans lesquelles les algériens ont sacrifié leurs vies pour la libération du pays. Les Moudjahidine ont enseigné aux forces colonialistes françaises les plus merveilleuses leçons de sacrifice et d'héroïsme.

La bataille du Mont Ghazala a eu lieu, le 16 octobre 1958 à la périphérie de la commune de Ghassoul, à la suite d'une opération d'enquête menée par les forces coloniales françaises barbares dans la région, à travers laquelle l'ennemi a découvert le lieu de concentration de deux bataillons de l'Armée de libération nationale, dirigés par l'héroïque martyr Ahmed

Didani, dit «Lazrag». La bataille a commencé à midi et s'est poursuivie jusqu'à 19 heures, selon la Direction des Moudjahidine et Ayants-droits de la wilaya d'El-Bayadh.

Le colonisateur a utilisé, lors de cette bataille, tous les types d'armes lourdes. Cependant, le courage des Moudjahidine des deux bataillons ont permis d'infliger à l'ennemi des pertes colossales et ont réussi à s'infiltrer au sein des forces françaises, qui ont enregistré 200 morts et des blessés. Un seul martyr est tombé au champ d'honneur et quatre Moudjahidine ont été blessés, lors de cette bataille, notamment le chef Ahmed Didani.

A la suite de la bataille du mont Ghazala, l'armée coloniale française a tenté d'enquêter et de suivre les traces des deux bataillons, mais une bataille

a eu lieu, le lendemain dans la région du mont Bounekala, non loin du mont Ghazala.

La bataille s'est déroulée durant toute la journée et les colonialistes français ont utilisé différents types d'armes, notamment des avions bombardiers, des bombes incendiaires et du napalm, pour venger les pertes subies lors de la bataille de Ghazala.

La bataille du mont Bounekala a vu quatre Moudjahidine blessés, ayant subi de graves brûlures, et quatre autres blessés, tandis que les pertes ont été plus importantes dans les rangs ennemis, notamment un avion bombardier abattu. La bataille s'est achevée, vers 20 heures, et l'ennemi s'est retiré du terrain, progressivement, en récupérant ses morts et ses blessés, selon la même source.

TÉBESSA

Coup d'envoi des 15^{es} journées littéraires

Le coup d'envoi des 15^{es} Journées littéraires de Tébessa, organisées annuellement par la Maison de la culture Mohamed-Chebbouki, a été donné, mardi, avec la participation de 85 écrivains et poètes venus de plusieurs wilayas du pays.

Le directeur de la maison de la culture de Tébessa, Mounir Mouissi, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que cette édition est organisée, cette année, sous le slogan «Palestine, appui éternel à une cause».

Cette 15^e édition, dont le coup d'envoi a été donné par le wali de Tébessa, Saïd Khalil, en présence d'un grand nombre d'écrivains, de poètes et d'artistes, durera trois jours et verra la participation de nombreux écrivains et poètes représentant 23 wilayas du pays, parmi lesquelles Ouargla, Skikda, Constantine, Annaba, Tizi Ouzou et Alger.

«Les invités présentent leurs œuvres littéraires les plus récentes et mettront en exergue leurs textes dédiés à la cause palestinienne, que ce soit en poésie ou en prose», a indiqué M. Mouissi, ajoutant que cette nouvelle édition se distingue des précédentes par l'organisation d'un concours de nouvelles sur «le meilleur thème traitant de la cause palestinienne».

Les noms des auteurs des trois meilleures nouvelles, à rédiger durant les journées de cette manifestation culturelle, seront annoncés lors de la cérémonie de clôture, a encore fait savoir le même responsable.

De son côté, le chef de l'exécutif local, qui a salué, dans son allocution d'ouverture, le choix de cette période précise pour organiser cet événement qui coïncide avec le premier anniversaire du «*Déluge d'Al Aqsa*» (7 octobre) et la Journée nationale de l'émigration (17 octobre), a souligné que l'écriture est «une liberté et une responsabilité».

La cérémonie d'ouverture a donné lieu à la déclamation de plusieurs textes poétiques et littéraires dédiés à la cause palestinienne, avant qu'un hommage appuyé ne soit rendu aux regrettés Brahim Guersas et Ali Rezgui, journalistes de la radio régionale de Tébessa.

EXPORTATION HORS HYDROCARBURES

Les démarches d'accompagnement des opérateurs économiques en débat à Alger

Une journée d'étude sur l'exportation a été organisée, mardi à Alger, à l'initiative de la direction du commerce et la promotion des exportations de la wilaya d'Alger, avec la participation de plusieurs opérateurs économiques et exportateurs.

Organisée au siège de l'Agence nationale de la promotion du commerce Extérieur (Algex), la journée a été l'occasion pour les différents organismes intervenant dans l'opération d'accompagnement des exportateurs, pour revenir sur les démarches et mécanismes de chaque instance dans la facilitation des opérations d'exportation. Dans cette optique, le représentant de la direction générale du commerce extérieur au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Abdellatif Houari, a évoqué les différents dispositifs mis dans le cadre du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE). Il a dans ce sens indiqué que l'Etat contribue dorénavant à hauteur de 60% au lieu des 50% applicables par le passé, dans les frais de transport des produits agricoles périssables et à destinations éloignées pour mieux «conforter les exportateurs».

M. Houari a également relevé que l'Etat prenait également en charge les frais des cahiers de charges, au profit des exposants nationaux désireux de participer à des expositions internationales, outre les frais



de transport des produits acheminés aux expositions permanentes ouvertes par l'Algérie à l'étranger. Le même responsable s'est également étalé sur la numérisation des services du FSPE, affirmant que l'objectif était «de pouvoir atteindre les potentiels exportateurs via les différentes plateformes mises en service». Abondant dans le même sens, le sous-directeur à l'Algex, Boualem Bouadma, a pour sa part évoqué les multiples démarches prises en faveur des exportateurs, notamment la mise en place de plusieurs plateformes numériques «pour mieux véhiculer les informations s'agissant des marchés internationaux pour assurer un accompagnement systématique et de qualité, sur le terrain».

Il a également relevé les efforts déployés dans la numérisation des

différents services d'Algex permettant actuellement au potentiel exportateur, entre autres services, «d'avoir les informations nécessaires concernant les marchés extérieurs et de pouvoir télécharger le guide d'exportation des produits agricoles et celui de la réglementation régissant l'exportation». Des services douaniers, l'inspectrice Linda Benziad a indiqué que des facilitations douanières sont accordées aux opérations d'exportation sur trois phases, en procédure, en régimes douaniers et au contrôle. L'intervenante a en outre expliqué que ces facilitations sont mises en œuvre pour «accompagner les exportateurs et promouvoir et encourager les exportations hors hydrocarbures». De la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex),

Abdelkrim Toudert, a rappelé que le capital de la société qu'il représente a été porté à 10 milliards de dinars, début 2024, pour «contribuer à un plus grand soutien aux exportateurs algériens». Les représentants de institutions bancaires ont, de leur côté, énuméré les démarches d'accompagnement des exportateurs traduites essentiellement par l'octroi de crédits d'investissement, l'accès au financement leasing pour les PME, et l'allégement des dossiers administratifs. Lors du débat, les présents ont relevé «la constante amélioration et renforcement, du dispositif d'incitation aux exportations hors hydrocarbures» mettant en avant les «grandes potentialités» que recèlent des secteurs prometteurs notamment l'agriculture et l'industrie avec ses différentes filières dans la promotion de l'exportation.

POUR AUGMENTER LA PRODUCTION

Plus de 75 projets innovants dans le secteur de la Pêche

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a affirmé, mardi à Alger, que le secteur connaît actuellement la création de 75 projets innovants et de startups visant à intégrer de nouvelles technologies pour augmenter la production. Dans une allocution lue en son nom par M. Farid Harouadi, inspecteur général du ministère, lors des travaux de la Conférence algérienne sur l'économie bleue, M. Badani a affirmé que 75 projets innovants et startups liés au secteur ont reçu la labellisation de la part de la commission nationale ad hoc.

M. Badani a précisé que 34 de ces entreprises sont actuellement à des stades «avancés», rappelant que ces dernières activaient dans les différentes étapes de production, y compris la fabrication d'équipements pour l'aquaculture, la production des alevins de daurade, la culture et la

transformation des algues telles que la spiruline et l'azolla ainsi que les systèmes intensifs d'aquaculture biologique.

Quant aux incubateurs, le secteur a enregistré la création de 12 incubateurs labellisés, a fait savoir le ministre, rappelant le lancement du premier incubateur sectoriel «AQUA-INCUB» au niveau du Centre national de recherche et de développement pour la pêche et l'aquaculture (CNRD-PA). Le secteur s'attelle actuellement à connecter ces incubateurs aux différents établissements de formation du secteur afin de leur permettre d'accompagner les porteurs de projets à travers le territoire national suivant une approche économique, ajoute M. Badani. Evoquant les résultats réalisés par le secteur, le ministre a rappelé la production de près de 120.000 tonnes de produits halieutiques fin 2023, dont 7.000 tonnes issues de l'aquaculture

marine, ainsi que la création de 134 fermes aquacoles dont 77 en milieu marin et 57 en eau douce, ce qui a permis de peupler 16.000 bassins aquacoles. Le bon rendement de ces bassins permettra l'ensemencement d'autres, pour parvenir à 100.000 bassins d'ici 2030, a-t-il souligné. Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a précisé que les sociétés labellisées Projet Innovant activant dans le domaine de l'économie bleue, permettront l'exploitation optimale et davantage rationnelle des ressources de la Méditerranée.

Réitérant le soutien de son secteur à toutes les sociétés et aux hommes d'affaires dans le domaine de l'économie bleue, M. Oualid a indiqué que plusieurs d'entre eux ont la volonté de préserver l'environnement et non seulement à la recherche de rentabil-

ité. La première édition de la Conférence algérienne sur l'économie bleue est organisée par l'incubateur «Leancubator», en collaboration avec le projet «Callmeblue MED», et sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques et du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, et ce, en présence de participants venus de la Tunisie, de la Mauritanie, de l'Italie et de la Grèce. Lors de cette rencontre, les débats ont porté sur la transformation du secteur maritime algérien en une locomotive de développement durable, par la recherche et l'innovation, en se focalisant sur la biodiversité marine, le tourisme, la pêche, l'aquaculture, le développement des techniques maritimes, de l'infrastructure et du transport.

MAROC / DÉBAT HOULEUX AU PARLEMENT SUR LES « ÉVÈNEMENTS DE FNIFEQ »

Affrontements entre députés, moments de tension et suspension de séance

Lors d'une séance de questions aux ministres lundi dernier à la Chambre des représentants (chambre basse du Parlement marocain), les députés pro-gouvernement et de l'opposition se sont affrontés après une question adressée au ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mehdi Bensaïd, sur la situation socio-professionnelle des jeunes dans le royaume et les récents événements du Fnifeq caractérisés par l'assaut massif de migrants du Maroc sur les eaux de la ville espagnole Ceuta.

Dans sa réponse, Bensaïd a expliqué qu'une combinaison de pressions et misères sociales, économiques et climatiques prive les jeunes marocains d'optimisme quand à un avenir radieux dans leur pays. Le ministre marocain a ajouté que sans des mesures concrètes pour rétablir la confiance des jeunes dans les institutions de gouvernance et combler l'absence de toute stratégie de prise en charge de cette catégorie importante de la société, il y a de sérieuses craintes que rien n'incite les Marocains à rester dans le pays, et



qu'il y a un sentiment général grandissant chez eux que vraiment rien n'est fait pour eux. « S'il n'y a pas de confiance [entre les jeunes marocains et les institutions étatiques] et que nous ne les motivons pas à rêver, nous serons confrontés à de nombreux problèmes, comme ceux que nous avons vus à Fnideq (la grande fuite vers les côtes espagnoles en septembre dernier) », a averti Bensaïd, devant l'hémicycle.

« Cette tragédie, au-delà de ce qui se produit depuis de nombreuses années, est une expression de la perte de confiance et de la difficulté de rêver de vivre dignement au Royaume du

Maroc », a-t-il poursuivi, selon des comptes-rendus de la presse marocaine. Selon le ministre marocain, les Marocains, et en particulier les jeunes, sont plus susceptibles de déclarer se sentir constamment désespérés et de penser ou tenter d'immigrer illégalement en Europe, y voyant le seul et unique choix pour améliorer leurs conditions de vie.

Bien sûr, les vérités du ministre n'ont pas convenu à certains députés proches du régime du Makhzen.

À l'issue de la séance des questions orales, les partisans du gouvernement d'Aziz Akhannouch, y compris le président de la chambre, ont eu un

échange houleux avec les députés du Groupe istiglalien pour l'unité et l'égalité, initiateur de la question « controversée » au ministre.

Les premiers ont attaqué l'autre camp en les critiquant pour avoir posé « deux questions sur le même sujet », ce qu'ils considèrent non réglementaire d'après le règlement intérieur.

Ce à quoi le groupe istiglalien a répondu : « Nous avons deux questions sur le même sujet, et nous avons le droit de poser au ministre des questions à la manière dont nous le souhaitons. Nous voulons donner au ministre la possibilité de répondre confortablement au même sujet ».

Après un retour au calme, la tension est remontée d'un cran de nouveau lorsque les députés d'une autre formation politique ont accusé le président de la séance d'entraver le travail de la chambre en lui reprochant sa mauvaise gestion, ce qui a perturbé le débat et amener le président à suspendre la séance.

Il est à noter que cette session est la première de la législature en cours après que le roi Mohammed VI a ouvert les travaux du Parlement par un discours dans lequel il a vanter une situation et des progrès économiques confortables, alors que la majorité des Marocains ont une opinion largement pessimiste sur leur avenir, avec une inflation galopante, des prix qui augmentent à des niveaux sans précédents et l'accélération des pertes d'emplois, qui accentue le chômage endémique dans le royaume.

R. I. / Agences

FRANCE

La Confédération paysanne se félicite de l'annulation « historique » de l'accord UE/Maroc sur l'agriculture

La Confédération paysanne s'est félicitée de « l'annulation historique » de l'accord liant l'Union européenne (UE) au Maroc relatif aux mesures de libéralisation en matière de produits agricoles, exigeant que cette annulation prenne effet « immédiatement ».

« La Confédération paysanne obtient l'annulation historique d'un accord de libre-échange » UE/Maroc, a-t-elle écrit sur son site, soulignant que le combat contre ledit accord, débuté en 2011, « s'achève par une victoire ». Pour ce syndicat d'agriculteurs français, « cette décision historique montre qu'il n'y a pas de fatalité » et que « le combat mené depuis des décennies par la Confédération paysanne, aux côtés de collectifs associatifs et citoyens, peut aboutir ».

Le 4 octobre, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) a décidé d'invalider définitivement deux accords commerciaux conclus entre le

Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture, étendus illégalement au Sahara occidental occupé. Dans son arrêt, la haute juridiction européenne a conclu que « les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités ». Pour ce qui est de l'accord relatif aux mesures de libéralisation en matière de produits agricoles, la Cour a décidé le maintien, « pour un délai de 12 mois, des effets de la décision du Conseil européen ».

Toutefois, la Confédération paysanne conteste cette décision et exige que cette annulation prenne effet « immédiatement ».

« Alors que la décision de la CJUE a été assortie d'un délai d'application de 12 mois, nous exigeons que l'annulation de l'accord

UE-Maroc prenne effet immédiatement », a-t-elle souligné. Dans un autre arrêt, rendu également le 4 octobre, la haute juridiction européenne a conclu que les melons et les tomates importés dans l'UE doivent indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine. « En tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union », a-t-elle expliqué, soulignant que « cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine ». Selon cette juridiction, « mentionner le Maroc plutôt que le Sahara occidental pour identifier l'origine des melons et des tomates récoltés sur ce dernier territoire induirait les consommateurs en

erreur quant à leur origine réelle ».

« La CJUE rend enfin justice au peuple sahraoui dont les terres colonisées par le Maroc sont utilisées pour produire une partie des fruits et légumes exportés par le Maroc », s'est félicitée la Confédération paysanne, qualifiant les décisions de cette Cour d'« extrêmement importantes ».

En effet, c'est la Confédération paysanne qui a sollicité l'administration française à l'effet d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental en raison de leur étiquetage trompeur en ce qu'il indique qu'ils sont originaires du Maroc.

Assimilant le silence de l'administration française à une décision implicite de rejet, la Confédération paysanne a saisi le Conseil d'Etat français qui a adressé à la CJUE différentes questions en interprétation de la réglementation de l'UE.

EQUIPE NATIONALE :

Vers une meilleure position dans le classement FIFA

L'équipe nationale de football est sur le point de connaître une belle progression dans le classement de la FIFA, avec une avancée prévue de 3 places lors de la mise à jour du jeudi 24 octobre. Grâce à des performances solides pendant la période de qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025, les hommes de Vladimir Petkovic ont réussi à accumuler 10,90 points supplémentaires.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Cette avancée fait suite à leurs victoires convaincantes contre le Togo, où ils ont remporté le match aller 5-1 à domicile et le match retour 1-0 à l'extérieur. Ces résultats positifs leur permettront d'atteindre un total de 1496,93 points, en hausse par rapport aux 1474,13 points précédents. Avec cette progression, l'équipe a également assuré sa qualification pour la CAN 2025, deux journées avant la fin des qualifications. Elle se classe désormais 38e au niveau mondial, passant de la 41e position, et s'est ainsi installée dans le top 5 afri-



caïn, à la cinquième place. Cette performance est d'autant plus significative compte tenu des reculs de la Côte d'Ivoire et de la Tunisie dans le classement.

Les «Guerriers» continuent de faire briller les couleurs de leur pays et montrent qu'ils sont en pleine ascension sur la scène continentale.

M.H

MENDY : «Mahrez m'a soutenu financièrement durant ma crise avec la direction de City»

L'ancien latéral gauche de Manchester City, le Français Benjamin Mendy, a salué la générosité et l'intégrité de l'international algérien Riyad Mahrez, mettant en avant le soutien qu'il lui a apporté durant ses moments difficiles. Mendy a évoqué la crise qu'il a traversée en 2021 avec la direction de Manchester City, en déclarant dans une interview au journal «The Telegraph» que Mahrez était à ses côtés. Il a déclaré : «Pendant la période du procès, je n'avais pas d'argent pour subvenir aux besoins de ma famille et payer les frais juridiques». Mendy a également ajouté : «Riyad Mahrez, en plus de Raheem Sterling et Bernardo Silva, m'ont prêté de l'argent pour m'aider à couvrir mes dépenses». Il convient de rappeler que Benjamin Mendy a été sanctionné par la direction de Manchester City en 2021, avec un gel de son salaire, en raison des accusations d'agression sexuelle et de viol, avant d'être acquitté par le tribunal.

Belgique : où en est Yacine Titraoui avec Charleroi ?

Yacine Titraoui, ancienne pépite du Paradou AC, a été transféré cet été au Sporting Charleroi en Belgique, marquant ainsi son départ de l'Algérie et le début de sa première expérience européenne. Cependant, l'adaptation du milieu de terrain algérien au football belge semble plus compliquée que prévu. En effet, le natif de M'Sila peine à obtenir du temps de jeu. Depuis son arrivée, Titraoui n'a fait que quatre apparitions en Jupiler Pro League, cumulant un total de seulement 40 minutes réparties sur 10 journées de championnat. Ses minutes de jeu sont limitées à 6, 2, 18 et 14 minutes lors de ces rencontres. Il n'a d'ailleurs plus foulé les terrains de la première division belge depuis un mois maintenant, un signe d'une intégration plus lente que prévue. Outre ses rares apparitions en championnat, Titraoui a également disputé un match complet avec l'équipe U21 de Charleroi, en troisième division, le 1er septembre dernier. Ce match de 90 minutes représente son seul temps de jeu conséquent depuis son arrivée. Malgré ce démarrage en demi-teinte, l'entraîneur du club, Rik De Mil, sem-

ble rester optimiste quant au potentiel de Titraoui. Dans une déclaration faite en début de saison, De Mil avait exprimé son admiration pour le jeune joueur : « J'ai déjà parlé avec lui, c'est quelqu'un de très humble, gentil et intelligent. On voit que Yacine a de bonnes qualités techniques. Il est arrivé en étant prêt physiquement, ça en dit beaucoup sur son état d'esprit. Cela va prendre un peu de temps pour s'adapter, mais je suis content qu'il soit là ». Il est donc évident que le coach belge surveille de près l'évolution de Titraoui aux entraînements et souhaite lui laisser le temps de s'adapter pleinement au style de jeu européen avant de lui offrir une place plus importante dans ses plans. Malgré ce début de saison compliqué, il est certain que le joueur algérien de 21 ans possède les qualités nécessaires pour s'imposer à terme et devenir un atout pour les Zèbres. Il ne reste qu'à espérer que le talent algérien puisse rapidement s'intégrer et se faire une place dans le onze de départ, lui qui a déjà démontré de belles choses lors de ses précédentes saisons en Algérie avec le Paradou.

CR BELOUIZDAD :

Abdelkader Amrani succèdera Corentins Martins

L'entraîneur Abdelkader Amrani est le technicien qui a remporté le plus de trophées en Coupe d'Algérie, dont la dernière en 2023, où il a enregistré sa cinquième Coupe d'Algérie face au CRB. Ironie du sort, aujourd'hui, la direction du CR Belouizdad vient de solliciter ce coach très expérimenté pour remplacer l'entraîneur Corentin Martins à la tête du staff technique de l'équipe. En effet, le président du conseil d'administration du club, Mehdi Rabhi, a rencontré Amrani hier soir, et les deux parties se sont entendues sur les détails du contrat. Il ne resterait donc plus qu'à le parapher. Pour rappel, Amrani a déjà dirigé le CR Belouizdad auparavant, sous la gestion de l'entreprise Madar, qu'il retrouve ainsi pour le restant des compétitions avec le CRB jusqu'à la fin de la saison en cours. Dans le désormais nouveau staff technique du Chabab de Belouizdad, on devrait donc retrouver le coach Amrani, avec à ses côtés son adjoint de la saison écoulée, à savoir Azzedine Rahim. Ceci, sans oublier le préparateur physique Belaid Moujahid, qui avait également travaillé avec lui au CS Constantine et qui a remporté la Coupe de la CAF avec l'USM Alger aux côtés de Benchikha. De plus, coach Amrani a obtenu de bons résultats la saison dernière, terminant le championnat à la troisième place, assurant ainsi une qualification pour la Coupe de la CAF et atteignant les demi-finales de la Coupe d'Algérie. Il devrait commencer ses fonctions dès demain. Pour le moment, en championnat d'Algérie, le CR Belouizdad partage la 13e place du classement de la Ligue 1 Mobilis, en compagnie du NC Magra et du MC El Bayadh, avec un total de 3 points chacun. L'Olympique d'Akbou, nouveau promu, est leader avec un total de 9 points après 4 matchs joués.



SPIDER-MAN :
HOMECOMING



20h25

TMC

A New York, Adrian Toomes et ses ouvriers travaillent sur le vaste chantier laissé par le combat entre les Avengers et des extraterrestres. Mais, débarqués sans ménagement par le gouvernement, ils n'ont que le temps d'escamoter un peu de technologie extraterrestre avant de quitter le chantier. Huit ans ont passé et Toomes est devenu un cambrioleur suréquipé. Pendant ce temps, Peter Parker, lycéen pas comme les autres, rêve de prouver la valeur de Spider-Man à Tony Stark. Malgré quelques longueurs, ce nouvel opus des aventures de Spider-Man s'avère très rafraîchissant.

TIME - PRISONNIÈRES



20h10

CANAL+

Orla doit faire aux conséquences de ses propres actes et se retrouve face au mur. Elle apprend une mauvaise nouvelle alors qu'elle tente de se réconcilier avec Kyle. Toujours affectée par ses récents déboires, Abi parvient à remonter la pente petit à petit, soutenue par Kelsey et Marie-Louise. Suite à une décision prise de manière irréfléchie, Kelsey doit quant à elle ses futurs projets prendre l'eau. Prises de doutes, la jeune femme tente de garder la tête froide et se convainc que sa réussite ne sera possible que si elle parvient à faire table rase de son trouble passé...

ENVOYÉ SPÉCIAL



19h56

2

« La France malade de ses normes ? » : En 20 ans, le code de l'environnement a gonflé de 689%, celui du commerce de 365% et celui de la consommation de 333%. Pour les agriculteurs, les entreprises et les citoyens, le ras-le-bol face à l'accumulation de règles est de plus en plus récurrent. La multiplication des réglementations impacte aussi les communes, parfois tenaillées entre des exigences contradictoires. C'est usant, pénible, mais aussi très coûteux : 3% notre PIB selon l'OCDE • « Déserts médicaux : quand la Roumanie fabrique nos futurs médecins » • « Anjouan, le rêve de France » • « Les coursiers des plaines ».

LE CANAL DES SECRETS



20h05

3

Dans l'Aude, le cadavre de Sandrine Richomme, coincé dans une écluse du canal du Midi, est découvert. Les premières constatations sont accablantes pour son mari Etienne, qui est juge. Une brillante commissaire parisienne, Izia Moreno, est mandatée pour enquêter. Elle va devoir travailler avec un gendarme originaire de la région, Maxime Fabre. Ce canal du Midi n'a aucun secret pour lui, comme cette commune où il connaît tout le monde. Peu après, le corps d'un Hollandais, amant de la victime, est repêché à proximité de sa péniche.

LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

REMATCH



19h55

arte

En février 1996, Garry Kasparov affronte Deep Blue, un ordinateur mis au point par IBM. Un an après, la firme américaine propose au champion du monde d'échecs un match retour. Kasparov voit là une occasion de confirmer la suprématie de l'homme sur la machine. Au sein d'IBM, les équipes se mettent en ordre de marche : l'enjeu est de taille. Créateur de Deep Blue, l'ingénieur PC se voit allouer des moyens d'exceptions pour peaufiner son invention. Helen Brock lui adjoint aussi les services de Paul Nelson, un ancien champion américain.

PÉROU, SACRIFICES
AU ROYAUME DE CHIMOR



20h07

5

En 2011, le long de l'océan Pacifique, au nord du Pérou, sur le site de Huanchaquito-Las Llamas, la découverte de cadavres de plusieurs centaines d'enfants et de lamas sacrifiés au XVe siècle déclenche une enquête sans précédent menée par une équipe scientifique internationale et pluridisciplinaire. Les investigations lèvent le voile sur le plus grand sacrifice de masse d'enfants connu à ce jour et les mystères du dernier grand royaume des Andes : celui des Chimú, de son apogée à sa chute, avant l'arrivée des Incas et des conquistadors espagnols.

ROBIN DES BOIS



20h05

TFX

À l'aube du treizième siècle, Richard Coeur de Lion, roi d'Angleterre, meurt. A Nottingham, Robin découvre l'étendue de la corruption qui ronge son pays. Il se heurte au despotique shérif du comté, mais trouve une alliée en la personne de la belle et impétueuse Lady Marianne. Robin entre en résistance et rallie à sa cause une petite bande de maraudeurs dont les prouesses de combat n'ont d'égal que le goût pour les plaisirs de la vie. Ensemble, ils vont s'efforcer de soulager un peuple opprimé.

LA DÉFENSE LINCOLN



20h05

Chérie 25

Avocat respecté et recherché par les petits malfrats de Los Angeles, Mick Haller n'est pas à une excentricité près. Son bureau n'est autre que la banquette arrière d'une grande Lincoln Continental. Cette fois, Haller va sortir de sa routine. Il est embauché pour assurer la défense d'un fils de famille accusé d'avoir tué une prostituée. Au vu des honoraires, il s'emballe mais va bientôt déchanter. Un polar à l'ancienne, très bien mené et bénéficiant d'une mise en scène nerveuse et d'une belle galerie de seconds rôles.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com
Rédactrice en chef :
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUROL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:24
Dohr	12:33
Asr	15:42
Maghreb	18:09
Icha	19:32

SAID AYACHI, PRÉSIDENT DU CNASPS :

« LA DÉCISION DE LA JUSTICE EUROPÉENNE EST UNE VICTOIRE IMPORTANTE POUR LE PEUPLE SAHRAOUI »

« La haute chambre de la justice de l'Union européenne a clairement établi une distinction entre le territoire du Maroc et celui du Sahara occidental », a déclaré hier Dr. Said Ayachi, président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. « C'est une victoire significative dans la lutte du peuple sahraoui pour recouvrer son indépendance. Désormais, nous avons un avant et un après 4 octobre », a affirmé le président du CNASPS lors de son passage dans l'émission L'Invité du jour. Il a qualifié l'Arrêt rendu public par la Cour de justice de l'Union européenne concernant les accords commerciaux entre le Maroc et l'UE, qui incluaient illégalement les territoires sahraouis, de « tremblement de terre pour le Makhzen ». Cette décision revêt une importance politique majeure, au-delà de son aspect économique, et confirme à la fois « l'ex-



istence du peuple sahraoui et sa souveraineté sur ses richesses », a ajouté Dr. Ayachi.

En abordant les dernières évolutions et les nombreuses victoires du peuple sahraoui, l'invité de la Chaîne 3 a salué le travail accompli par l'envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le

Sahara occidental, Staffan de Mistura, malgré les entraves marocaines.

« À l'issue de sa visite dans les territoires occupés, Staffan de Mistura a réalisé un travail remarquable. Il présentera son rapport, ce mercredi, devant le Conseil de sécurité de l'ONU à l'occasion de sa réunion annuelle », a-t-il fait savoir.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

14 morts et 211 blessés en 24 heures

Quatorze personnes sont décédées et 211 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Naâma avec 11 décès et 21 blessés suite à 2 accidents mortels: le premier concerne la collision de 2 véhicules légers dans la commune de Sfissifa ayant fait 4 morts et 2 blessés, alors que le deuxième a causé le décès de 7 personnes et la blessure de 19 autres, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs et un camion dans la commune de Mogharrar. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 4 incendies urbains et divers à travers les wilayas de Jijel, Mostaganem, Médéa et Alger. Concernant les interventions liées aux dernières intempéries, les unités de la Protection civile sont intervenues dans des opérations d'épuisement et de pompage d'eaux pluviales dans des habitations et des édifices. Les secours de la Protection civile ont également effectué plusieurs opérations de sauvetage de personnes en situation de danger. D'un autre côté, le dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes a permis l'extinction de 18 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

MALNUTRITION DANS LE MONDE

2,8 MILLIARDS D'HABITANTS TOUCHÉS !

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a déclaré hier que le monde comptait 2,8 milliards d'habitants qui n'ont pas les moyens de se nourrir sainement, alors que le nombre de personnes touchées par la malnutrition atteignait 733 millions. A l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée le 16 octobre de chaque année, Guterres a rappelé que « 2,8 milliards de personnes dans le monde n'ont pas les moyens de se nourrir sainement. Ce total inclut les personnes en surpoids, alors que les taux d'obésité à l'échelle mondiale montent en flèche ». Des facteurs tels que la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition continuent de s'aggraver, touchant environ 733 millions de personnes, selon lui. Les Nations Unies suggèrent que dans

cette réalité, il appartiendrait aux gouvernements de travailler avec tous les partenaires pour encourager la production et la vente d'aliments sains et nutritifs à des prix abordables.

Pour le chef des Nations Unies, la « bonne nouvelle » est qu'un monde sans faim est possible. Il considère le Sommet sur les systèmes alimentaires de 2021 comme un événement qui a mis le monde sur la bonne voie pour lutter contre les inefficacités et les inégalités inhérentes aux systèmes alimentaires. En partenariat avec le Programme alimentaire mondial, PAM, les actions mondiales marquant cette date impliquent l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, et le Fonds international de développement agricole, le Fida.

TIPAZA

Un réseau spécialisé dans l'immigration clandestine neutralisé

Les services de sécurité de Cherchell dans la wilaya de Tipaza, ont mis fin à l'activité d'un réseau spécialisé dans l'organisation d'opérations secrètes de navigation, selon ce qui a été révélé dans un communiqué publié par les services de sécurité. La même source révèle que l'opération a abouti à l'arrestation de sept suspects, âgés de 18 à 37 ans, dont une personne mise en examen dans les affaires de drogue (ayant des antécédents judiciaires). Outre la saisie de sommes d'argent estimées à 174 millions de centimes et 2.400 euros, une voiture de tourisme, une boussole marine et un feu tricolore.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Cinq quintaux de kif traité saisis par l'ANP

Des tentatives d'introduction de 5 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 46 narcotrafiquants ont été interceptés lors d'opérations distinctes menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) durant la période du 9 au 15 octobre, a indiqué hier mercredi un bilan opérationnel de l'ANP.

« Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 9 au 15 octobre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », souligne la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'ANP « ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations », précise le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP « ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 46

narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 32 804 comprimés psychotropes ».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP « ont arrêté 117 individus et saisi 33 véhicules, 102 groupes électrogènes, 63 marteaux piqueurs, 5 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ».

De même, « 20 autres individus ont été arrêtés et 8 fusils de chasse, 3 pistolets automatiques, 70038 litres de carburants, ainsi que 105 quintaux de tabac et 41,07 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national », note la même source. D'autre part, les Garde-côtes « ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 165 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 652 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le communiqué.